



# Initiatives du MPO en matière d'intendance et de qualité des données

Conférence sur les données  
du GC de 2021

18 février 2021



**The Office of the  
Chief Data Officer**



# Objectif

- L'objectif de cette présentation est de donner un aperçu des approches en matière d'intendance et de qualité des données utilisées au MPO.

# Le parcours du MPO – Quels sont nos moteurs?

## **Feuille de route de la Stratégie de données pour la fonction publique fédérale**

- La nécessité de devenir une organisation davantage axée sur les données qui utilise systématiquement les données pour :
  - éclairer la prise de décision (p. ex., pour la création de nouvelles politiques, initiatives et nouveaux programmes);
  - évaluer notre rendement (c.-à-d., meilleur rapport sur les résultats);
  - améliorer la prestation de services aux Canadiens (c.-à-d., réduire les incidences sur les opérations qui pourraient diminuer la capacité à fournir des services clés).

## **Stratégie des données du MPO**

- La nécessité de justifier et de comprendre clairement notre inventaire des données.
- La nécessité de consulter, de traiter et de gérer ces données comme un actif précieux de l'organisation.
- Dans l'ensemble, la nécessité de rendre les données disponibles, accessibles, partageables, consultables, interopérables, fiables, protégées, sécurisées et gérées de façon éthique en utilisant une approche pangouvernementale.
- Le besoin d'une main-d'œuvre compétente en matière de données

## **Examen de la qualité des données**

- Bon nombre d'examens et d'évaluations de la maturité de la gestion des données du MPO ont indiqué que le Ministère doit améliorer sa capacité à reconnaître l'importance des données comme un actif stratégique clé de l'organisation.
- Le manque d'information pour la prise de décisions demeure un risque critique pour la mission du Ministère depuis plusieurs années.

## **Politique sur les services et le numérique (SCT)**

- La Politique sur les services et le numérique favorise la prestation de services et l'efficacité des opérations gouvernementales au moyen de la gestion stratégique des renseignements et des données du gouvernement et en tirant parti de la technologie de l'information.

# La **Stratégie sur les données du MPO** a été approuvée par le CGM le 26 septembre 2019.

La Stratégie sur les données est en phase avec les directives du SCT pour une approche pangouvernementale des données.

## **Feuille de route de la Stratégie de données pour la fonction publique fédérale**

- **Stratégie de données** en place pour **septembre 2019**
- Établissement **des obligations, des rôles et des responsabilités en matière de données**
- Nomination d'un **dirigeant principal des données (DPD)** et établissement d'un **programme de données**
- Évaluation de l'état actuel des **connaissances en matière de données** et des **aptitudes et compétences requises en la matière**
- Examen et mise à jour des **cadres législatifs et stratégiques**
- Élaboration de cadres pour une **utilisation éthique** et **sécuritaire des données**
- **Systemes sécurisés et conviviaux** pour faciliter l'**accès aux données aux fins de prise de décision**
- Promotion de l'**innovation** et de l'**analyse des données**

« Les recommandations **ne** sont **pas financées**, mais **nécessiteront des ressources supplémentaires.** »

– *Rapport au greffier du Conseil privé : Feuille de route de la Stratégie de données pour la fonction publique fédérale*

# La mise en œuvre de la stratégie sur les données de 2020-2021 est axée sur les **activités de base**.



# Le parcours du MPO – Réalisations et travail en cours

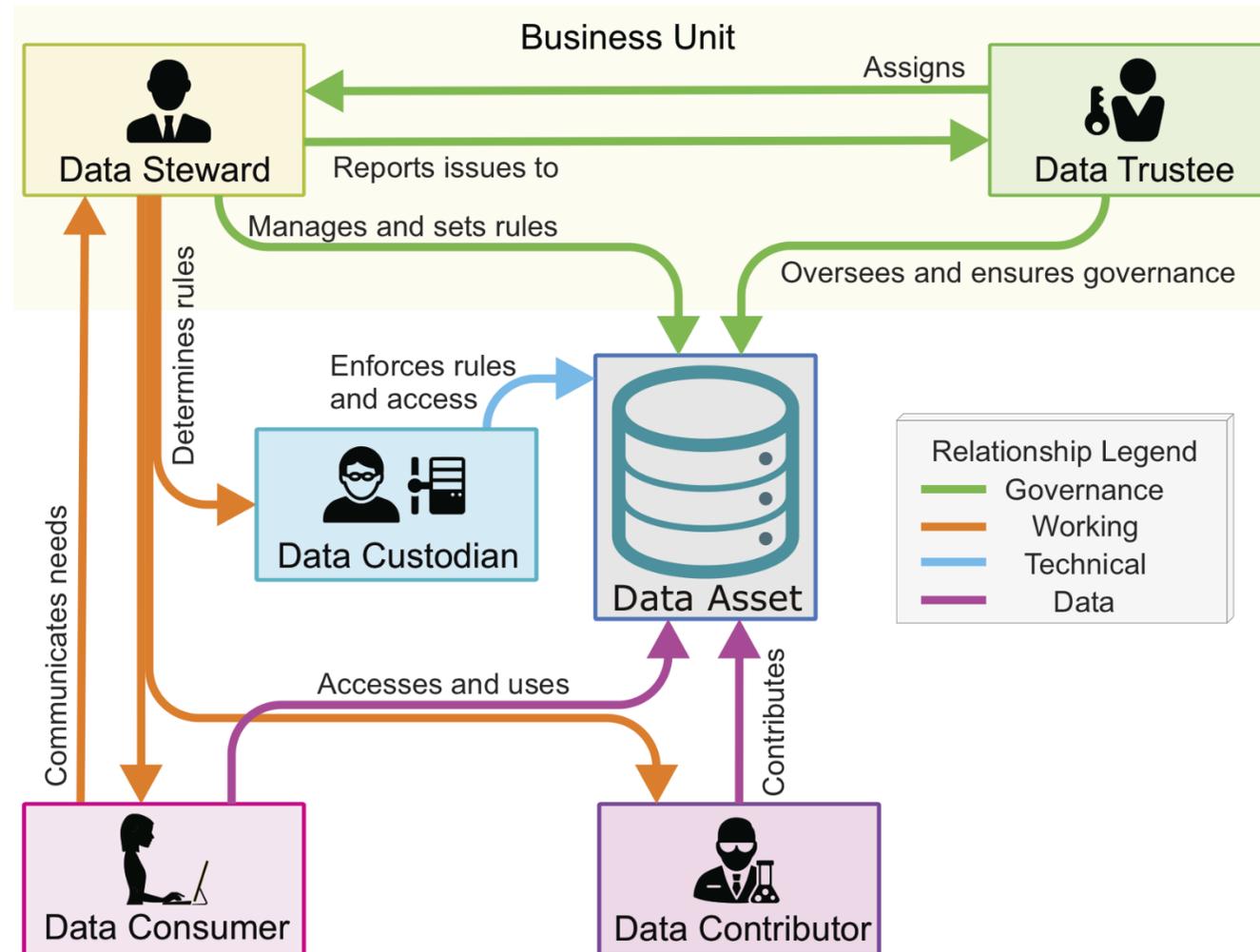
## Réalisations à ce jour

- Établissement de la structure et du cadre de gouvernance des données
- Élaboration de la politique et de la directive du MPO sur les données et établissement des rôles et responsabilités dans l'ensemble du Ministère
- Création de divers groupes de travail sur la gestion des données, notamment sur la qualité des données, les métadonnées, les données de référence, le catalogue de données et l'intelligence artificielle
- Élaboration du cadre ministériel de la QD et du modèle de mise en œuvre de l'intendance des données

## En cours

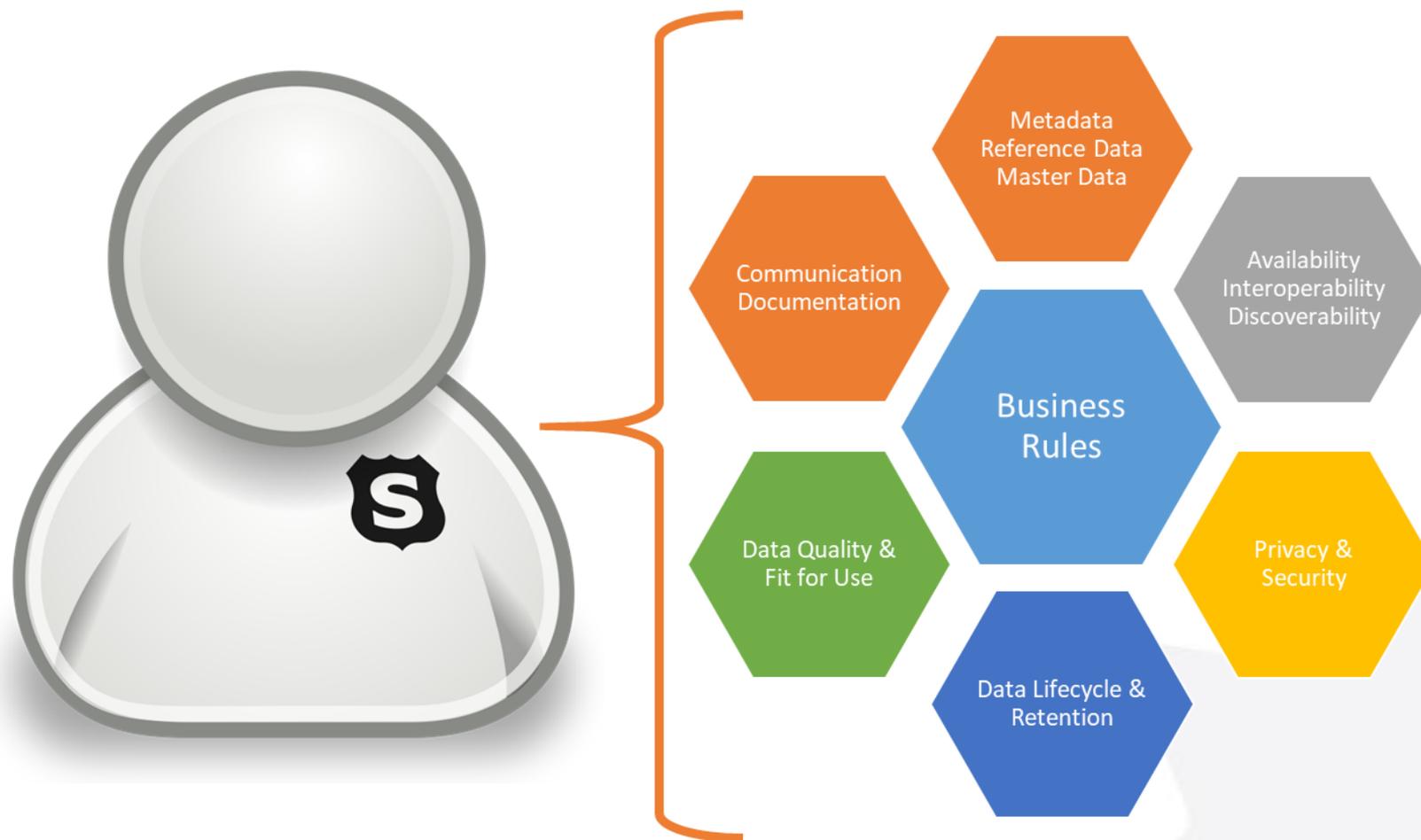
- Mise en place de programmes de gestion et de qualité des données
- Pilote de la plateforme de gestion des données – élaboration du catalogue de données du MPO
- Preuve de concepts concernant l'IA pour soutenir la prise de décision
- Création du groupe de travail sur le partage des données
- Harmonisation du MDSA avec l'intendance des données

# Responsables des données – rôle central dans la gestion des données pangouvernementales\*

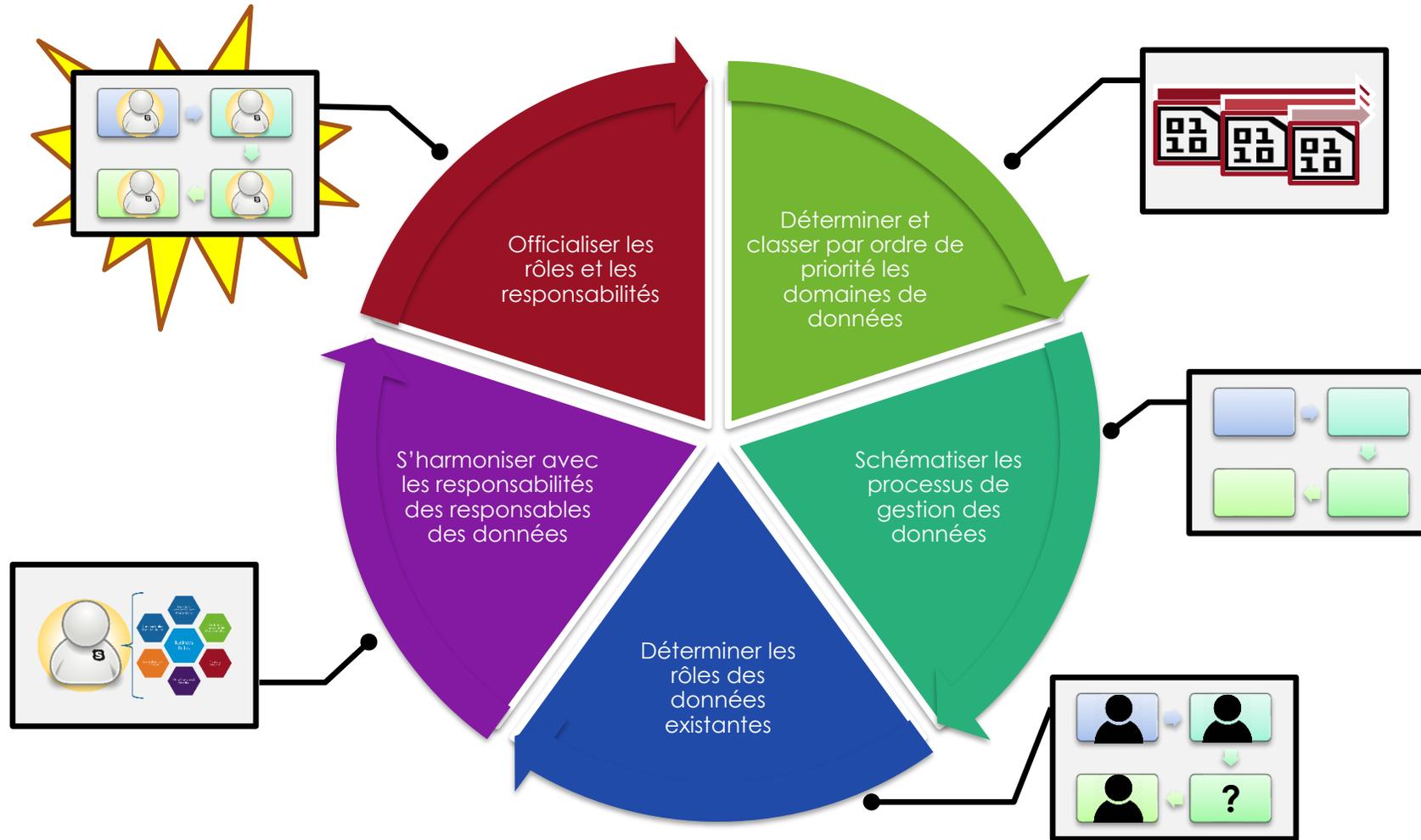


\* Représentation des cinq rôles standards de gestion des données que le MPO a développés.

L'objectif est de déterminer les responsables et d'officialiser les responsabilités en matière de données (par secteur d'activité)



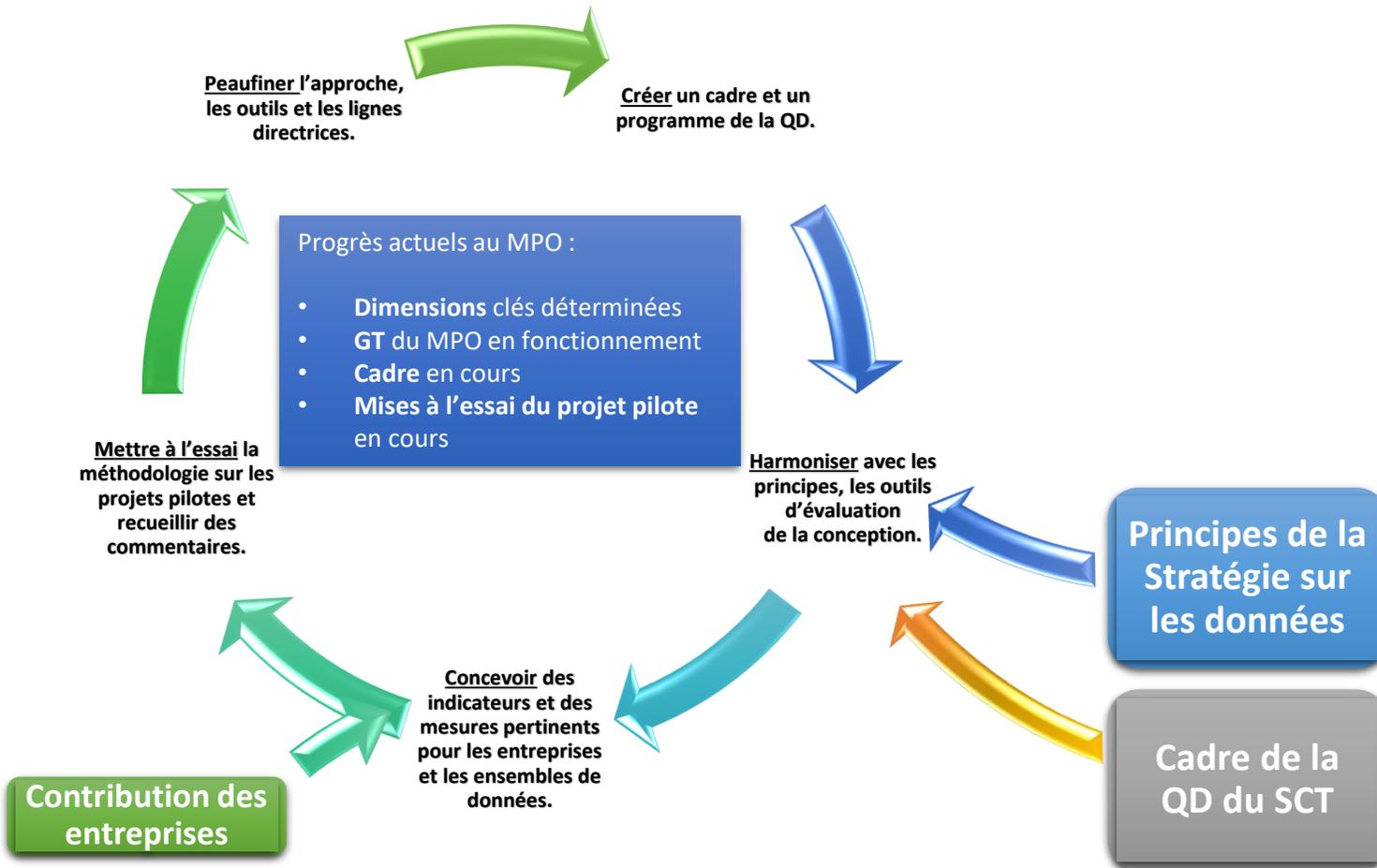
Le BDPD pilote un processus d'intendance « non invasive » des données.  
L'objectif est de construire progressivement par le biais de projets pilotes afin de démontrer la valeur et d'élaborer ensuite de manière itérative).



# Programme de qualité des données



Approche **fondée sur des principes, structurée et itérative** pour l'élaboration d'un cadre de qualité des données.



## Défis du MPO

- Une grande **diversité** de données
  - Par exemple, les données scientifiques nécessitent une analyse approfondie et des règles opérationnelles très précises.
- **Connaissances** liées aux données et au contrôle de la qualité
  - À traiter par le biais de formations, d'ateliers et d'engagement.
- Manque **d'entreposage** des données.
  - Examiner les solutions, élaborer une méthodologie et un cadre indépendants de la solution.

## Voie à suivre du MPO

- Transition vers un **programme** de QD
  - S'appuyer sur le cadre de la QD.
  - Politiques, processus, procédures, etc.
- Renforcer les **connaissances** liées à la QD
  - Tenir des ateliers et des formations, et accroître l'engagement.
- **Mobiliser** les entreprises et **créer** des partenariats
  - Mener des essais du projet pilote, élaborer des règles opérationnelles, des indicateurs et affiner la méthodologie et le cadre.

# Engagements dans le cadre de l'initiative en matière d'intendance des données

- Approche de l'intendance des données : Les entreprises restent les administrateurs des données et le Bureau du dirigeant principal des données (BDPD) fournit un soutien (ressources et aide) pour aider à définir les responsabilités actuelles liées aux données et à officialiser les rôles en matière d'intendance des données dans l'ensemble du ministère.
- Les administrateurs de données doivent s'engager à officialiser les rôles en matière d'intendance des données.
- Il est nécessaire de bien comprendre la différence entre les secteurs d'activité et le BDPD concernant leurs responsabilités en matière de données.
- L'objectif est d'aller de l'avant avec la compréhension commune de nos engagements.

## Partenaire commercial

- Fournir des experts en la matière (EM).
- Déterminer et classer par ordre de priorité les traitements de données du secteur d'activité à intégrer.
- Officialiser les responsabilités déterminées en matière de données sous la responsabilité des responsables des données.

## Bureau du DPD

- Fournir des ressources, des conseillers et des services consultatifs.
- Schématiser des modèles de données du secteur d'activité (MDSA).
- Déterminer les responsabilités existantes en matière de données.
- Harmoniser le MDSA avec l'intendance des données.

# Approche du MPO – Intendance des données

- Commencer par un engagement et une collaboration à grande échelle (approche ascendante).
  - Déterminer qui occupe déjà ce rôle informel au sein du ministère.
  - Déterminer les processus informels actuels utilisés pour améliorer la qualité des données.
  - Déterminer les responsables et officialiser les responsabilités en matière de données.
- Mettre en place des fondements (établir des processus, des procédures et des outils de base pour soutenir l'intendance des données).
- Construire progressivement par le biais de projets pilotes afin de démontrer la valeur (c.-à-d., gains rapides) et élaborer ensuite de manière itérative par l'intégration stratégique.

# Questions et commentaires?

Merci!

Pour obtenir de plus amples renseignements :

Bureau du dirigeant principal des données (BDPD) :

[NCR\\_OCDO-BDPD\\_RCN@dfo-mpo.gc.ca](mailto:NCR_OCDO-BDPD_RCN@dfo-mpo.gc.ca)